
Création et diffusion du Stop Pub

Communaute de Communes Sèvre et Loire

1 Place Charles de Gaulle
Espace Antoine Guilbaud
44330 Vallet

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Astrid Dhooge

preventiondechets@vignoble-nantais.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

L'opération « foyers témoins » nous a permis d'évaluer à **36Kg par an et par boîte aux lettres** la quantité d'imprimés non sollicités distribués. Il s'agit d'un gisement important de déchets, sur lequel les habitants peuvent agir de manière simple, en apposant un autocollant « stop pub ».

L'enquête menée auprès des habitants nous a montré par ailleurs que la grande majorité des enquêtés estiment recevoir trop de publicités. Elle a également mis en évidence la nécessité de faciliter le geste par la mise à disposition des autocollants au plus près des habitants, et même par l'envoi direct à domicile.

Des autocollants ont déjà été mis à disposition sur différentes communes, mais il n'y a pas à l'heure actuelle de suivi permettant d'évaluer la quantité de « stop pub » diffusés.

Un autocollant commun sera créé pour l'ensemble du vignoble nantais et mis à disposition des habitants sous différentes formes selon les communautés de communes.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Permettre aux habitants de réduire leur production de déchets papier.

Résultats quantitatifs

Près de 7000 autocollants distribués depuis 2012

Résultats qualitatifs

245 tonnes de déchets évités depuis 2012

MISE EN OEUVRE

Planning

Etape	Date réalisation prévisionnelle	Date réalisation effective	Remarque(s)
Envoi stop pub à tous les foyers (CCSMG) avec nouvelles consignes de tri du papier	2011	2011	

Création nouvel autocollant PLPD vignoble nantais	Juin 2012	Juin 2012	
Achat autocollants par chaque CC	Juillet 2012	Juillet 2012	
Diffusion en porte à porte lors de l'enquête de dotation pour RI (CCVC)	Aout 2012	Aout 2012	
Info usagers et diffusion dans les mairies (CCLD)	Septembre 2012	Septembre 2012	
Mise en place des points d'apports volontaire papier (CCV)	Septembre 2013		

Moyens humains

28 heures ont été nécessaires pour la création

Moyens financiers

3600 euros pour la confection et l'impression de 27000 Stop pub

Moyens techniques

Réunions entre les 4 techniciens de CC pour définir et valider la création

Partenaires mobilisés

Idpop, imprimeur, communes et les 4 CC

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action peut être reproduite de manière aisée.

Les 4 communautés de communes utilisent des moyens différents pour la diffusion. A ce jour nous n'avons pas identifié celle qui est la plus pertinente.

Difficultés rencontrées

Le stop pub n'est pas une nouveauté, mais il a été adapté à notre charte pour une meilleure identification du PLPD.

Recommandations éventuelles

La CC de la Vallée de Clisson a mené une enquête de dotation en porte à porte en vue de la mise en place de la redevance incitative, a proposé directement aux habitants de leur remettre l'autocollant à domicile, au 2^{ème} semestre 2012.

La CC de Vallet, qui va mettre en place des points d'apports volontaires pour le papier. Elle va profiter de la communication sur les nouvelles règles de tri du papier, pour adresser à tous les foyers l'autocollant stop pub, fin 2014.

La CC IOire-Divatte va mener une campagne d'information sur les lieux de distribution du stop pub : mairies, piscine, centre technique, siège de la CC. Toutes les personnes de l'accueil seront tenues de suivre la distribution et de fournir un bilan à la CCLD chaque semestre.

La CC Sèvre Maine et Goulaine a déjà adressé un autocollant à tous les foyers en 2011. Elle va poursuivre la campagne d'information sur le stop pub, notamment auprès des nouveaux arrivants.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | MENAGE | ENTREPRISE | PAPIER

Dernière actualisation

Octobre 2014

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Marc JANIN

marc.janin@ademe.fr

Direction régionale Outre Mer